

## QUESTION ET RÉPONSE N° 1

1) En ce qui a trait à la demande susmentionnée de propositions, est-ce qu'Environnement Canada est en mesure de préciser les modèles ou marques de moniteurs présentement utilisés aux stations dans les régions de Hamilton, London, Ottawa, Toronto, et Windsor?

Voici la liste des modèles associés aux mesures spécifiées dans le contrat:

COV: Xonteck modèle 910a

Carbonyle: modèle Xonteck 926

HAP: échantillonneur à débit élevé PUF (conception Environnement Canada)

PM dichot: échantillonneur séquentiel modèle Thermo Partisol 2025-D PM2,5 et PM10 et échantillonneur manuel (événement unique) modèle Thermo Partisol 2000i-D PM2,5 et PM10

Spéciation PM: échantillonneur séquentiel Met-One modèle Super-Plus SASS séquentielle

Moniteurs PM2,5 en continu: Thermo modèle SHARP 5030, Thermo modèle 1400ab TEOM-SES.

2) Modèles de moniteurs présents dans les stations de mesure de la qualité de l'air dans les régions d'Ottawa et Hamilton :

Voici la liste des modèles associés aux mesures spécifiées dans le contrat, y compris Ottawa et Hamilton:

COV: Xonteck modèle 910a

Carbonyle: modèle Xonteck 926

HAP: échantillonneur à débit élevé PUF (conception Environnement Canada)

PM dichot: échantillonneur séquentiel modèle Thermo Partisol 2025-D PM2,5 et PM10 et échantillonneur manuel (événement unique) modèle Thermo Partisol 2000i-D PM2,5 et PM10

Spéciation PM: échantillonneur séquentiel Met-One modèle Super-Plus SASS séquentielle

Moniteurs PM2,5 en continu: Thermo modèle SHARP 5030, Thermo modèle 1400ab TEOM-SES.

3) Clarification du libellé dans la Demande de propositions (DPP) - l'énoncé pour l'estimation du temps alloué mentionne que le temps de changement de l'échantillonneur doit être d'environ 30 minutes. Devrait-on lire que le temps de changement de l'échantillonneur à chaque station doit être environ 30 minutes?

Estimés de temps estimé pour chaque échantillonneur est de 30 minutes.

4) Est-ce que le budget estimé pour le projet doit comprendre les frais de déplacement? Par exemple, pour la région de Hamilton, le montant maximal est estimé à \$32,000. Est-ce que cette valeur comprend l'exploitation, l'entretien, l'enregistrement des données opérationnelles et les déplacements de voyage? Ou devrait-on considérer les déplacements séparément du budget?

Tout doit être compris, y compris les déplacements de voyage qui doivent inclure également les coûts associés au kilométrage et au travail même.

5) À la page 21 de 34, il est noté qu' Environnement Canada décernera cinq contrats distincts. Est-ce qu'Environnement Canada est disposé à envisager l'attribution de plusieurs contrats à la même entreprise? Est-ce qu'une entreprise peut soumettre une proposition unique pour les cinq contrats et proposer un groupement alternatif des stations pour une meilleure répartition de l'effort?

SVP voir le texte suivant de la DDP:

#### Méthode de sélection de l'entrepreneur

Les soumissionnaires sont autorisés à soumissionner pour un ou plusieurs contrats(s) jusqu'à un maximum de cinq (5) des contrats énumérés ci-dessus. Si un soumissionnaire présente une offre sur plus d'un contrat, il / elle doit soumettre une proposition qui répond clairement aux exigences de chaque contrat pour lequel la proposition est soumise et elle sera évaluée avec les «Critères d'évaluation des propositions» ci-dessous. Dans le cas d'une proposition soumise pour plusieurs contrats, il doit contenir une « ventilation des Coûts » séparée et complétée tel que montrée ci-dessous pour chaque zone à laquelle le soumissionnaire soumissionne.

Toutes les propositions soumises doivent clairement démontrer la capacité et les ressources pour répondre aux livrables spécifiés dans l'énoncé des travaux et la section des livrables ci-dessus.

Si un soumissionnaire se voit accordé plus d'un contrat, les contrats ne peuvent être complétés consécutivement (chaque contrat aura la même date d'attribution du contrat et la même date de résiliation).

6) Afin d'évaluer les emplacements de surveillance et identifier les problèmes potentiels, nous avons pu repérer toutes les stations de surveillance, sauf celle de «Newmarket». La description de l'emplacement sur la page 18 de 34 pour ce site, soit "l'autoroute 47 et l'autoroute 48" est généralement associée à la station Stouffville (MOECC ID 48002). SVP préciser la station qui doit être utilisé.

Le nouveau site de Newmarket est spécifiquement situé au coin de la rue Eagle & du chemin McCaffrey à Newmarket (MOECC ID 48006).

7. Quand peut-on s'attendre au début des travaux décrits dans le contrat? La DDP décrit une date limite du 13 avril 2015 et la date du contrat commence le 1er avril 2015.

La date de début est prévue pour le 1er mai 2015.

8) Quel est la date révisée du début du contrat? La description du projet mentionne le 1er avril, 2015.

Nous prévoyons le 1er mai, 2015.

9) Est-ce qu'une visite du site avant de soumissionner est possible afin que nous puissions voir le type de matériel d'échantillonnage et de mesures utilisé? Si non, pouvez-vous fournir une liste (type / modèle) de l'équipement utilisé?

COV: modèle Xonteck 910a

échantillonneur manuel (événement unique) Thermo Partisol 2000i-D PM2,5 et PM10

Spéciation PM: échantillonneur séquentiel Met-One modèle Super-Plus SASS séquentielle

Moniteur PM2,5 en continu: Thermo modèle SHARP 5030, Thermo modèle 1400ab TEOM-SES.

10) Est-ce que tous les travaux à effectuer se font à l'intérieur de la structure ou l'entrepreneur devra nécessairement accéder à l'équipement sur le toit?

L'entrepreneur devra travailler à l'intérieur et sur le toit qui est accessible par l'intérieur de l'abri.

11) Dans l'énoncé des travaux et des livrables dans l'avant-dernier paragraphe, il est stipulé que: À l'intérieur des contraintes d'un calendrier fixe d'échantillonnage (dates exactes d'échantillonnage devant être fournis par Environnement Canada). Est-ce que la cédule d'échantillonnage est disponible? Non, mais le calendrier d'échantillonnage stipule un prélèvement tous les six jours à partir du 6 mai, 2015.

Nous avons besoin de ce critère pour déterminer si des heures de travail seront requises lors de week-ends ou de jours fériés.

12- Lorsque des fournitures sont requises, comment l'entrepreneur devra en prendre livraison?

L'entrepreneur doit venir chercher les médias d'échantillonnage et livrer les échantillons prélevés au(x) site(s) au 335 chemin River Sud, Ottawa.

13- Dans l'énoncé de travail et livrables à la section 5, il est déclaré que: L'enregistrement de toutes les données de terrain pertinentes, y compris les paramètres de fonctionnement et les anomalies reliés aux instruments. Comment ces données doivent être enregistrées? En mode électronique / papier?

Ces données sont enregistrées sur des formulaires papier fournis avec les médias d'échantillonnage.

14- Pouvez-vous fournir plus de détails sur la maintenance de base prescrite pour tous les équipements et la vérification des calibrations de débit?

L'entretien consiste principalement en nettoyer les filtres du ventilateur de l'échantillonneur, de la tête d'échantillonnage PM 10 et du cyclone de coupe PM2,5, et effectuer les contrôles d'étanchéité. La vérification de l'étalonnage du débit est exigée à tous les 3 mois à l'aide d'un débitmètre certifié qui peut être fourni par Environnement Canada tel que requis.

15- À la page 4, point 4, il est déclaré que: Le paiement pour les services professionnels et les coûts associés seront effectués à la fin de chaque phase, la soumission des factures détaillant le travail accompli à ce jour et après confirmation par le représentant du ministère des services rendus / livrables reçus. SVP, veuillez décrire ce que l'on entend par chaque phase.

Nous exigeons la facturation mensuelle pour effectuer le paiement.

16- Pouvez-vous donner un exemple du rapport de station détaillé à fournir à chaque mois? Est-il en version papier ou électronique?

Le rapport de station détaillé peut être fourni en version papier ou électronique et peut être inclus dans la facture mensuelle. Des exemples possibles sont les suivants :

- Changé les filtres DICHOT le 6 mai, 2015
- Effectué contrôle de fuite sur l'échantillonneur spéciation le 6 mai 2015
- Pris livraison d'échantillons prélevés au 335 chemin River, le 12 mai, 2015,
- Etc...

17- Pendant les mois d'hiver, est-ce que le ministère ou la Ville d'Ottawa s'assurera que suffisamment de neige a été enlevée pour permettre un accès au site sans entrave et en toute sécurité?

Non, Une pelle est prévue à cet égard. L'entrepreneur doit se frayer un chemin pour l'accès au site si nécessaire.

18- Quelles sont les restrictions de stationnement d'hiver au site d'échantillonnage?

Le parking est sur la rue. Il serait préférable de vérifier auprès de la ville d'Ottawa concernant les règlements de stationnement.

19- Est-ce que le ministère a des procédures établies concernant le vandalisme ou des problèmes électriques pouvant affecter le matériel d'échantillonnage ou la cédule d'échantillonnage?

Il est entendu que l'entrepreneur doit alerter Environnement Canada pour tout acte de vandalisme ou autres questions sur le site lors de ses visites. Les pannes de courant sont à noter sur le formulaire de données de l'échantillon.

20. SVP veuillez décrire l'accès au toit. Est-ce une "trappe". Qu'en est-il de cet accès en hiver et lorsqu'il y a accumulation de neige sur le toit? Comment sommes-nous supposés ouvrir la porte d'accès?

Oui, c'est une trappe en aluminium qui n'est pas très bien isolée. La neige ne s'accumule pas sur cette trappe.

21. Est-il juste de supposer que si le premier jour d'échantillonnage est le 6 mai, que le prochain soit le 12 mai? Ou est-ce le 11 mai?

La date suivante serait le 12 mai.

22. La DDP stipule que les médias d'échantillonnage seront envoyés par courrier au 335 Chemin River, Sud, au frais d'Environnement Canada. SVP, veuillez confirmer cette déclaration.  
Est-ce que les fournitures supplémentaires seront aussi expédiées à Environnement Canada à ses frais?

Tous les frais d'expédition sont assumés par Environnement Canada.

23. La DDP stipule que tous les sites sont gérés par la Direction de la surveillance et de l'information environnementale (ERMB) du Ministère de l'Environnement de l'Ontario (MOE). EMRB donnera accès approprié aux sites.

Par accès, nous voulions dire qu'ils fourniront les clés et permettront l'accès à leurs sites.

24. Nous ne considérons pas avoir une pelle fournie à la station (à l'intérieur de celle-ci) être un accès approprié.

Une autre pelle peut être fournie à l'entrepreneur si nécessaire.

25. Si de la neige bloque l'accès à l'entrée de la station (banc de neige due à la poudrerie ou tempête), que devons-nous faire?

Nous comprenons que des échantillons peuvent être manqués en raison d'événements de neige extrême.